Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 75 (1939)

Heft: 24

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXVe ANNÉE — No 24 17 JUIN 1939

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Caisse de secours.* — *Collecte pour les Tchécoslovaques.* — VAUD : *Rappels.* — *Une bonne nouvelle.* — *Ceux qui se retirent.* — *Nécrologie.* — *Dans les sections : Morges ; Yverdon-Grandson ; Lausanne.* — *Traitements fixes.* — *Société vaudoise des maîtresses ménagères.* — GENÈVE : *U. I. P. G.* — DAMES : *Communication.* — NEUCHATEL : *Nécrologie.* — INFORMATIONS : *Chez nos voisins : Norvège.* — *Communiqués.* — BIBLIOGRAPHIE.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : ALB. R. : *La contrainte dans l'expression.* — A.-M. SCHWAB : *Pourquoi faut-il visiter l'exposition nationale avec nos élèves ?* — R. M. : *L'emploi des couleurs en analyse.* — INFORMATIONS : *Congrès international d'hygiène scolaire de langue française.* — *Appel à la jeunesse romande.* — TEXTE LITTÉRAIRE. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

CAISSE DE SECOURS

Nous avons reçu, il y a quelque temps déjà, des Imprimeries Réunies S. A., à Lausanne, un don de 100 fr. en faveur de la Caisse de secours S. P. R.

Nous les remercions sincèrement pour la fidélité de ce geste de générosité.

Le Comité S. P. R.

COLLECTE EN FAVEUR DES INSTITUTEURS TCHÉCOSLOVAQUES

Nous avons reçu des différentes sections S. P. R. les sommes suivantes :

S. P. N.	Fr.	979.—
U. I. P. G. Dames	»	541.—
U. I. P. G. Messieurs	»	144.35
S. P. J.	»	80.—
S. P. V.	»	158.—
D'un membre indiv. S. P. R.. . .	»	5.—
De la caisse S. P. R.	»	200.—
Total	Fr.	2107.35

Nous remercions vivement tous ceux qui ont témoigné ainsi de leur sympathie pour des collègues durement éprouvés.

En attendant d'avoir obtenu les assurances nécessaires pour la remise de ces dons à leurs destinataires, nous avons créé un « Fonds » spécial du montant de **2107 fr. 35,** déposé en caisse d'épargne.

Le Comité S. P. R.

VAUD

RAPPELS

Les présidents de districts voudront bien se souvenir que les rapports mis à l'étude pour le prochain congrès (Préparation de la jeunesse

suisse à ses devoirs civiques) doivent parvenir au président S. P. V. avant le 1er juillet. En cas de retard, qu'ils veuillent bien en aviser le susnommé.

Nous rappelons à nos membres qu'un congé de 2 jours est accordé à ceux qui désirent participer à l'une ou l'autre des manifestations de la Semaine pédagogique, dans la période du 9 au 13 juillet 1939, à Zurich. (Voir *Bulletin officiel.*)

CARTE DE MEMBRE DU SCHWEIZERISCHER LEHRERVEREIN

On peut obtenir la carte de membre du « Schweizerischer Lehrerverein » en s'adressant à Mme Muller-Walt, à *Au* (canton de St-Gall), qui l'enverra moyennant un paiement de 2 fr. au compte de chèques postaux IX 3678.

UNE BONNE NOUVELLE

Eligibilité des instituteurs aux Conseils communaux.

Nous avons le plaisir de communiquer à nos membres un extrait d'une lettre adressée par l'Etat au C. C. en réponse à nos revendications :

« En séance du 20 mai 1939, le Conseil d'Etat s'est prononcé comme suit sur la question de l'éligibilité des instituteurs aux Conseils communaux :

» Les autorités communales n'ont pas, en l'état actuel de la législation, la compétence de mettre un instituteur élu conseiller communal en demeure d'opter entre sa fonction d'instituteur et son mandat de conseiller communal.

» Le Conseil d'Etat réserve expressément, par contre, le droit pour les autorités cantonales de déclarer incompatible l'exercice de la fonction d'instituteur avec celui du mandat de conseiller communal.»

Bonne nouvelle, disions-nous, qui réjouira le corps enseignant tout entier. Nos remerciements vont à nos prédécesseurs qui œuvrèrent inlassablement pour obtenir l'heureuse conclusion que nous vous signalons. Ce résultat apaisera l'inquiétude née à la suite des décisions prises à Pully et que d'autres communes s'apprêtaient à prendre.

Ed. B.

CEUX QUI SE RETIRENT

A **Gimel**, en avril dernier, la Municipalité et la Commission scolaire ont pris congé de Mlle Jaquenod, institutrice, admise à faire valoir ses droits à la retraite après 35 années d'activité. Les représentants des autorités exprimèrent à notre collègue de chaleureux remerciements pour l'inlassable dévouement dont elle fit preuvre et lui souhaitèrent une retraite heureuse. Un plateau dédicacé lui fut remis, témoignage tangible d'affection et de reconnaissance de la commune de Gimel.

A **Payerne**, Louis Kaenel a donné le 13 mai, après 35 ans de service dont 25 à Combremont-le-Grand, sa dernière leçon. Dans une cérémonie toute simple, MM Chessex, directeur, Bosset, syndic et Bornand, président de la Commission scolaire dirent à M. Kaenel la reconnaissance des autorités pour la belle tâche accomplie et lui firent cadeau d'une magnifique pendule. Parlant au nom du corps enseignant, Ch. Cartier exprima les regrets que cause le départ de Ls Kaenel, un collègue aimable, serviable et consciencieux.

Que ces deux collègues jouissent longtemps, et en bonne santé, d'une retraite méritée ! Ed. B.

NÉCROLOGIE

† **Olivier Bélaz.** — Né à Mont-la-Ville en 1888, O. Bélaz passa 30 années à la tête de la 1re classe de Féchy. Il exerça dans cette localité une excellente influence sur des générations d'élèves qui ont gardé de lui un souvenir profond. Il ne se dévoua pas seulement à son école, mais fut le fondateur de la société de chant l'Aurore. La maladie l'obligea prématurément à prendre sa retraite et ne lui laissa pas même le temps d'en jouir longtemps. Il s'en va, emportant les regrets de toute la population du village auquel il avait consacré sa vie, et ceux de la ville d'Aubonne qu'il avait choisie pour se retirer.

A la cérémonie funèbre, M. J. Margot, inspecteur scolaire, se plut à rappeler, en qualité de camarade de classe du défunt, tout ce que fut Olivier Bélaz comme compagnon d'études et ami, mettant en relief ses belles qualités de sincérité et d'amitié. M. Berseth, instituteur à Saubraz se fit l'interprête de la S. P. V. dont O. Bélaz fut un membre dévoué, relevant son assiduité aux séances et l'esprit d'à-propos de ses interventions.

Un chœur de circonstance, exécuté par un groupe d'instituteurs sous la direction de M. Metzener, d'Aubonne, précéda la bénédiction.

† **Eugénie Quiblier-Rouge** enseigna à Vinzel, puis après quelques années d'interruption à Berolle où elle s'occupa avec dévouement de la société de chant. En 1916, elle prit, pour raison de santé, une retraite prématurée et mourut à Lausanne, après de cruelles souffrances.

Nous présentons aux familles des disparus l'expression de notre sympathie. Ed. B.

DANS LES SECTIONS

Morges. — *Rappel.* Le cours de gymnastique pour les instituteurs du district de Morges aura lieu à Morges, le jeudi 22 juin 1939, à 17 h., au local de gymnastique de Morges.

Yverdon-Grandson. — Conférence G. de Reynold. — Pour mieux répondre à la question posée par le C. C. aux sections et pour apporter dans un problème d'intérêt général un avis bien informé et étranger

au monde pédagogique, les sections sus-nommées organisent une conférence sous ce titre : « La préparation de la jeunesse suisse à ses devoirs civiques ».

Le grand écrivain suisse, M. Gonzague de Reynold nous fait l'honneur de venir parler sur ce sujet le *mercredi après-midi 21 juin, à 16 h., à l'Aula du collège d'Yverdon.*

Nous invitons chaleureusement nos collègues instituteurs et institutrices, à assister nombreux à cette conférence. Pour ceux ou celles ne se rattachant pas aux sections d'Yverdon ou Grandson, il sera perçu une entrée de 1 fr. *Les Comités.*

Lausanne. — Au cours de l'Assemblée du 2 juin, un nouveau comité a été élu pour 3 ans :

Président : François Rostan.
Vice-président : Alexis Chevalley.
Caissier : Albert Mayor.
Secrétaire : Gilberte Amiguet.
Membre-adjointe : Juliette Schnell.

La Commission de vérification des comptes se compose maintenant de Robert Michel, Paul-Eugène Rochat, Marthe Corboz, avec, comme suppléants, Edmond Ansermoz et Rose Nicod.

D'autre part, Berthold Beauverd, président sortant de charge, Albert Runley et Madeleine Faillettaz ont été nommés délégués à l'Assemblée S. P. V. *Le Comité.*

TRAITEMENTS FIXES

Le nouveau comité des « Traitements fixes » (dont la composition a paru dans le *Bulletin*) s'est mis à l'œuvre et a défini son programme de travail. Il s'agit tout d'abord d'entreprendre une série de démarches en vue de l'abaissement du taux de réduction de nos traitements.

Nous vous tiendrons au courant du résultat de ces démarches en temps opportun. R.

ASSEMBLÉE ANNUELLE

de la Société vaudoise des maîtresses ménagères.

Une fois l'an, les maîtresses ménagères tiennent assemblée pour discuter allégrement de graves questions professionnelles et autres. Le samedi 3 juin les retrouva presque toutes réunies à l'Ecole normale, sous la présidence compétente et calme de Mme Mellet, professeur d'enseignement ménager.

Retenu ailleurs, M. le conseiller d'Etat P. Perret s'était fait excuser, de même que M. Jaccard, chef du service de l'enseignement primaire. Mmes Juillerat, inspectrice fédérale de l'enseignement ménager, et Michod, inspectrice cantonale, MM. G. Chevallaz, direc-

teur de l'Ecole normale et Schwar, inspecteur des écoles de Lausanne, honoraient l'assemblée de leur présence.

Après les parcles rituelles de bienvenue, Mme Mellet ouvrit une séance administrative qui fut un modèle du genre, tant par la célérité avec laquelle furent adoptés procès-verbal et rapports divers que par le travail fructueux accompli en trois quarts d'heure.

Le rapport présidentiel salua avec vive satisfaction l'augmentation du nombre des membres de la Société, l'ouverture de nouvelles classes ménagères, la bonne besogne qui se fait dans le canton. Un hommage ému de reconnaissance et d'affection fut rendu à Mme Juillerat, qui abandonne son poste d'inspectrice fédérale pour prendre un repos bien gagné.

Après rapport de Mlle Bornand, de Pully, l'assemblée décida la fondation d'un prix destiné à une élève méritante de l'Ecole normale, candidate au brevet ménager ; ce prix sera donné lorsqu'une somme suffisante, fournie par des dons, sera réunie.

Puis fut discuté et adopté un projet de cours de vacances, qui aura lieu en octobre, sous la direction de M. Stouky, professeur de sciences à l'Ecole normale, cours consacré à des expériences faciles à comprendre et... à réussir et pouvant illustrer des leçons d'économie domestique ou d'alimentation.

Enfin, avec un bel enthousiasme, on envisagea, sur préavis du comité, l'ouverture d'une bibliothèque circulante de revues ou ouvrages utiles à l'enseignement dans les classes ménagères ; une cotisation supplémentaire fut votée pour constituer un fonds de roulement.

Plusieurs autres questions administratives ou de ménage intérieur furent liquidées sans discussions vaines.

Il était 16 h. quand Mme Michod, inspectrice cantonale, introduisit Mlle L. Comte, Dr en droit, qui, pendant 2 h., tint en haleine ses auditrices, les guida avec maestria dans les méandres du Code et les initia à certaines notions de droit usuel que se devraient de connaître toutes les femmes qui n'ont ou n'auront pas un avocat comme mari. Ce cours de Mlle Comte, suite de celui de l'automne dernier, était destiné à préciser ou compléter un petit guide de droit civil, se rapportant à la famille ou à la protection de l'enfance, qui sera remis par le Département de l'Instruction publique aux institutrices chargées de donner aux jeunes filles un cours d'éducation civique, discipline introduite récemment dans le programme de l'enseignement primaire.

Après de chaleureux remerciements à Mlle Comte, la séance fut levée à 18 h. Puis, sous une pluie battante, accompagnement traditionnel de toute assemblée générale de l'association, les maîtresses ménagères envahirent un trolleybus azuré qui les conduisit au Buffet

de la Gare où les attendait un souper admirablement servi et fleuri par les soins de M. Oyex, restaurateur.

Au dessert, M. le syndic Addor, directeur des Ecoles, au nom des Autorités lausannoises, remercia Mme Juillerat de son dévouement à la cause de l'enseignement ménager, puis, s'adressant aux maîtresses ménagères, il leur demanda de former de futures maîtresses de maison aux habitudes simples, au cœur droit, des Vaudoises sur qui l'on puisse compter dans les jours sombres comme dans les jours heureux, des femmes dignes de leur pays.

Des paroles de gratitude et des vœux d'heureuse retraite furent encore adressés à Mme Juillerat par Mme Michod, inspectrice, par Mlle M. Magnin, de Renens, au nom des maîtresses ménagères de la première heure, par Mme Mellet, présidente, qui lui remit des fleurs et un souvenir.

La voix altérée par l'émotion, Mme Juillerat remercia et dit toute la joie qu'elle a eue à travailler dans le canton de Vaud, à aider l'éclosion de nos classes ménagères, à encourager leur développement et à les faire connaître et apprécier chez nos Confédérés d'outre-Sarine.

Et la soirée se prolongea dans une atmosphère de cordiale intimité à laquelle des productions chantées, bien de « chez nous », ajoutèrent une pointe de sel et de franche gaîté. H. Dz.

GENÈVE

U. I. P. G. — DAMES

COMMUNICATION

Le rapport des commissions qui ont étudié le nouveau plan d'études est terminé.

Le Comité remercie vivement toutes les collègues qui ont donné leur temps et leur peine à l'élaboration de ce rapport, mais il tient à dire aussi combien les débats, à propos de ce travail, ont été intéressants et même passionnants et combien est réconfortant l'intérêt montré par ces collègues qui ont au cœur l'amour de leur métier.

Le Comité.

NEUCHATEL

NÉCROLOGIE

† **Emile Perrenoud.** — Le premier lundi de juin, le village des Ponts-de-Martel a rendu les derniers honneurs à l'un de nos anciens collègues, Emile Perrenoud-Borel, qui s'est éteint dans sa 77e année.

Après ses études pédagogiques faites à Peseux, sous la direction de Paroz, Emile Perrenoud fait un stage dans la Mission Albricias, en Espagne. Il rentre au pays, en 1887, pour occuper le poste de Petit-Martel. Puis dès 1891, où il succède à son frère, Ulysse Perrenoud, nommé directeur de l'Asile des Billodes, il est titulaire d'une classe des Ponts et tint fidélité à ce village jusqu'à sa démission, en 1922.

« Au cours de sa retraite, nous écrit un aimable collègue, Emile Perrenoud se montra sous les dehors d'un grand-papa affectueux et brave, caractérisant à souhait le bon magister du temps passé. Dans sa famille comme à l'école, ce fut un homme de devoir.

» Durant plus de 50 ans, il fut membre du Collège des Anciens de la paroisse indépendante. Il fit partie du Conseil général pendant de nombreuses années et occupa la charge de secrétaire-caissier de la Société de Consommation dès sa fondation en 1903 jusqu'à sa dissolution en 1934. »

Nous gardons un bon souvenir de cet éducateur consciencieux et présentons à sa famille nos sincères condoléances.

J.-Ed. M.

INFORMATIONS **CHEZ NOS VOISINS**

Norvège. — La Norvège fait un gros effort pour améliorer les bâtiments scolaires. Cette année le gouvernement a inscrit à son budget la somme de 697 000 couronnes pour la construction de maisons d'école. L'Union des instituteurs espère qu'une commission spéciale fera un voyage à l'étranger pour se rendre compte de ce qui a été fait dernièrement dans ce domaine, afin de doter le pays de bâtiments modèles et d'installations du dernier moderne.

Un grand progrès a déjà été accompli dans ce sens dans les régions septentrionales du pays, dans l'immense Finnmark, par exemple. Jusqu'au début de ce siècle, les écoles étaient encore des huttes branlantes, dépourvues de tout. Maintenant, un peu partout, se construisent des écoles avec internat, pourvues de tout le matériel nécessaire, avec des installations sanitaires conformes aux exigences modernes. Sur le chiffre du budget cité plus haut, 75 000 couronnes seront attribuées spécialement au Finnmark.

Dans cette contrée, la grande difficulté que rencontre l'enseignement est la diversité des langues. Esquimaux, Lapons, Finnois doivent être initiés à la culture norvégienne, l'instituteur doit donc connaître le langage de ces divers peuples qui s'assimilent somme toute assez facilement et apprennent sans trop de peine le norvégien.

— L'enseignement de la gymnastique est, paraît-il, encore trop négligé dans les écoles rurales norvégiennes. L'Institut d'Etat de culture physique d'Oslo est devenu insuffisant ; un nouvel Institut va se fonder à Hamar, qui suivra l'évolution de la gymnastique et surtout formera des maîtres spéciaux de culture physique.

— Tout un programme pour l'enseignement de la culture des jardins aux enfants norvégiens par les instituteurs vient d'être soumis à la Commission scolaire. Il s'agit tout d'abord de former les maîtres eux-mêmes pour les rendre aptes à donner cet enseignement.

D'après le Bulletin mensuel de la F. I. A. I.

COMMUNIQUÉS

VACANCES D'ENFANTS A LA COTE D'AZUR

Notre collègue R. Frick, instituteur à Genève, organise pour le quatrième été un séjour de vacances hélio-marin à St-Raphaël (Var) du 13 juillet au 21 août prochains.

Filles et garçons admis de 6 à 15 ans. Forêt de pins et plages sablées à proximité. Bonne nourriture. Surveillance médicale. Voyage aller et retour en 2e classe. En cours de séjour, excursion en car, une journée, à Cannes.

Le nombre de places étant limité, demander sans tarder tous renseignements à M. *R. Frick, instituteur, avenue de Champel 13c, Genève.*

EXPOSITION NATIONALE SUISSE ET VOYAGE SCOLAIRE

De nombreuses classes, qui visiteront l'Exposition nationale suisse, voudront profiter du voyage pour faire une excursion au Rigi et visiter les lieux historiques du lac des Quatre-Cantons. Le grand Home pour la jeunesse à Rotschuh, près de Gersau, peut héberger et donner le gîte pour la nuit à plusieurs classes. Pendant les mois d'été, il est possible d'atteindre Rotschuh encore le soir de la journée consacrée à la visite de l'exposition. Départ de Zurich à 18 h. 30 ou 20 h. 30. Le jour suivant peut alors être utilisé pour la visite du Rütli, de la Chapelle de Tell, du Rigi, etc., ce qui est très avantageux pour de telles excursions. Un grand canot à moteur est à disposition, à des conditions avantageuses. Les écoles qui ont l'intention d'organiser un voyage de ce genre sont rendues attentives à tous les avantages d'un tel arrangement.

Pour renseignements plus détaillés au sujet de la subsistance, de la couche ou du canot moteur, s'adresser au gérant du Home de la jeunesse, G. Gaule, Rotschuh bei Gersau (Schwytz). Téléphone Vitznau 6.01.77.

BIBLIOGRAPHIE

Revue historique vaudoise. Sommaire de la 2e livraison (mars-avril 1939). — Les peintures du château de Lausanne, première œuvre renaissante en Suisse, par Juliette-A. Bohy. — Une sérieuse remontrance adressée à un bailli bernois par les conseils du bailliage de Vevey, 1727, par Paul Henchoz (suite et fin). — Les fouilles d'Aventicum, par J. Bourquin. — Nécrologie : Mlle Agassiz. — Exhortation d'un pasteur à deux condamnés à mort. — Compte rendu de la séance du 5 novembre 1938 de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie. — Un instituteur récalcitrant. — Chronique. — Bibliographie.

On s'abonne à toute époque à l'Imprimerie Centrale S. A., 7, rue de Genève, Lausanne. 8 francs par an.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LA CONTRAINTE DANS L'EXPRESSION

Au cours des agréables colloques qui nous réunirent autour du projet du nouveau Plan d'études de Genève, le même problème s'est souvent posé, qu'il s'agisse de composition française ou de dessin : dans quelle mesure la recherche d'une certaine perfection formelle entrave-t-elle le désir d'expression — d'expansion — de l'enfant ? Dans la période où l'enfant gribouille, de lui-même, sans contrôle, il dessine spontanément, il écrit, il compose. Il s'exprime par des formes, des couleurs, des mots.

Passent deux ou trois années scolaires. Le maître a dit trop souvent devant un essai malhabile : « C'est faux ! ce n'est pas comme cela ». Alors que dans l'idée et la vision de l'enfant, c'est vrai, et exactement « comme cela ».

Alors l'enfant à qui nous avons essayé d'imposer notre convention renonce, n'écrit plus rien, ne dessine plus rien.

Les « petits » aiment tous dessiner. Chez les « grands », bien peu dessinent en un autre moment qu'à la leçon de dessin. Et de cela nous sommes en partie responsables.

Je dis : en partie, parce que nous sommes nous-mêmes soumis à la règle impérieuse de l'Ecole. Faire du petit homme un homme de notre temps. Non pas un Homme avec majuscule, mais un être destiné à vivre dans des cadres sociaux imposés, un homme-moyen, avec tout ce que cet état comporte de factice, d'antinaturel.

C'est notre rôle de maîtres d'école de faire passer l'enfant de la nature à la civilisation. Or notre attitude en face de l'enfant est dictée par les formes de cette civilisation ; formes que nous n'avons pas créées et sur lesquelles nous n'avons qu'une très médiocre influence.

Qui dit civilisation dit aussi contrainte ; acceptation de canons juridiques, moraux, esthétiques. Ce consentement collectif fait la force d'une civilisation, d'une culture pour lui donner un sens moins général. (La rébellion contre cette contrainte pouvant par ailleurs aboutir à des œuvres dont tirera parti la civilisation.)

Nous prétendons imposer à l'enfant notre académisme. Ses dessins, ses compositions, pour être reconnus valables par nous, devraient être des calques de ce que nos maîtres en matière d'expression ont créé. Or notre vision n'est pas celle du petit, notre perspective n'est pas la sienne.

En voici, pour témoignage, ce propos d'enfant qu'on m'a rapporté :

Un élève montre à la maîtresse le dessin qu'il vient de faire. Une maison toute en façade. La maîtresse le déclare bien joli et,

pensant faire plaisir à l'enfant, part de la façade pour construire une belle maison « en perspective », avec toit, fenêtres sur le côté et cheminée. L'enfant regarde un moment l'œuvre en réfléchissant. Il observe enfin : « Pourquoi tu l'as pas faite comme elle est ? »

Ce sont de telles réflexions qui nous permettent d'apprécier la gêne que doivent ressentir les enfants dans les cadres que nous leur donnons.

Il est certain que quelques-uns arriveront à s'appuyer sur ces conventions pour faire œuvre personnelle, mais combien verront leur personnalité étouffée.

Comme je résumais pour l'*Educateur* ces idées qui s'exprimèrent au cours de nos entretiens, j'ai lu dans *Paris* [1], de Ramuz, des pages qui montrent clairement le danger de la contrainte dont nous parlons dans l'expression parlée et écrite.

« Car souvenez-vous combien nous avons été accablés à l'école sous toute espèce de recommandations et de menaces : on nous a appris le français comme s'il s'agissait d'une langue étrangère. Nous étions fautifs de naissance : nous ne commettions pas seulement des fautes, nous étions prédestinés à ne commettre que des fautes. (Parce qu'étrangers au « domaine » français, *Réd.*)...

» ... Le français devenait un ensemble de règles, d'ailleurs infiniment embrouillées, pour ne pas dire contradictoires ; et celui-là seul, d'après eux, qui tenait compte de ces règles pouvait écrire et parler en français.

» Seulement ces règles nous faisaient peur, à nous autres écoliers et on sait que la peur paralyse. Souvenons-nous de nos leçons de composition et il faut dire que nos maîtres étaient bien disposés à notre égard : ils nous disaient : « Ne parlez que des choses que vous connaissez bien, laissez-vous aller, soyez vous-mêmes » ; ils nous prêchaient en somme la liberté, mais ils nous la prêchaient au-dedans des règles dont il y avait préalablement à tenir compte, de sorte que l'expression spontanée et naturelle qu'il arrivait bien qu'on trouvât parfois était aussitôt soumise à un minutieux examen, analysée et du même coup rapprochée de ce corps de doctrines, de principes, de défenses, que représentaient pour nous la grammaire, le vocabulaire et la syntaxe, et aussitôt écartée, car elle ne « ressemblait pas assez». Je songeais à tous les échecs que ce système nous avait valus et je commençais à me demander si les défauts qu'on nous reprochait : la lenteur, la lourdeur, l'embarras, l'impropriété des termes n'étaient pas essentiellement la conséquence du système d'intimidation qui nous avait été imposé. Il n'avait abouti qu'à nous faire douter de nous-mêmes et à nous priver (pour tou-

[1] *Paris*, notes d'un Vaudois, « Guilde du Livre ».

jours peut-être) de cette confiance en soi-même qui est la condition de toute spontanéité ».

C'est, dans ces lignes, l'écrivain romand qui parle, c'est l'artiste qui a réussi à utiliser magnifiquement ce qu'on appelle les défauts de notre langue romande pour forger son instrument, son style.

On dira qu'il n'est pas question pour nous de former des écrivains. Notre but n'est que de donner à l'enfant le moyen de s'exprimer, de communiquer. Ce moyen, c'est la langue telle qu'elle est fixée dans la grammaire et la syntaxe. Un peu comme un animal sur le rayon d'un musée est à jamais fixé dans l'alcool; forme sans vie.

C'est, dans le cas du dessin, de lui faire penser trois dimensions qu'il représentera sur un plan, la langue autorisée étant la *perspective normale.*

Les schèmes de la langue française, notre dessin correspondent à une démarche de l'esprit, à une conception du monde qui ne sont pas forcément celles de l'enfant, disons : de tous les enfants. Ceux-là ne sauraient donc se plier à notre enseignement sans trahir leur pensée ou leur vision.

Les seules corrections formelles que nous devrions suggérer à l'élève sont celles qui rendraient sa propre pensée d'une manière plus précise. L'élève étant alors juge d'accepter ou de refuser les modifications proposées.

Mais dans ce cas l'élève arriverait à se servir d'une langue hermétique, à user de représentations graphiques insaisissables pour tout autre que pour lui.

La langue, le dessin seraient privés de toute valeur de moyen de communication. Tout au plus seraient-ils communs à certains types d'élèves.

On voit comme se révèle difficile la tâche de l'éducateur qui tient, non seulement à sauvegarder la personnalité de l'enfant, mais encore à la développer.

Sans doute, ne trouverons-nous jamais la solution parfaitement satisfaisante, le moyen qui nous permettra d'introduire l'enfant à la vie collective en lui conservant toutes ses valeurs personnelles. Mais il est bon de nous replacer quelquefois devant ce problème.

Nous interviendrons avec plus de mesure dans le travail de nos élèves, nous apprécierons peut-être d'une manière différente et plus juste leurs compositions et leurs dessins ; nous leur laisserons plus de liberté dans leurs moyens d'expression. Alb. R.

POURQUOI FAUT-IL VISITER L'EXPOSITION NATIONALE AVEC NOS ÉLÈVES ?

Nous rentrons de l'E. N. où nous avons conduit 76 élèves des trois classes du degré supérieur. Nous habitons une région monta-

gneuse et pauvre ; il s'agissait de fixer un prix le plus bas possible, pour que tous les élèves, pauvres ou aisés, puissent participer au voyage. Fait à relever : jusqu'à 13 ans, l'écolier n'avait à débourser que 1 fr. ; jusqu'à 16 ans, 2 fr. Comment cela ? Une tombola et une soirée scolaire rapportèrent 450 fr. ; Pro Juventute nous consentit un don de 150 fr. Avec les facilités accordées par les chemins de fer (Pays d'Enhaut, Zurich, Bâle, Lausanne : prix 5 fr. 55 par élève jusqu'à 13 ans), il n'en faut pas plus pour organiser un magnifique voyage de trois jours à travers notre beau pays.

Pour ceux qui se préoccupent de la question logement, nous nous permettons de conseiller les auberges de jeunesse. A Zurich, les autorités scolaires (Schulamt) ont mis gracieusement l'auberge de Milchbuck (à 20 min. de la gare) à notre disposition pour deux nuits. Elle comprend deux divisions A et B pour garçons et fillettes ; prix 0 fr. 50 par élève et par jour. Bien agencées avec dortoirs, salle à manger, cuisine, elles permettent aux grandes jeunes filles d'y faire la « popote » et le ménage, tout comme à la maison. Prix de revient : 0 fr. 70 au total par élève.

Comme on le voit, il est possible d'organiser cette randonnée à très bon compte.

Vaut-il la peine d'entreprendre une visite à l'E. N. ? Nous n'hésitons pas à répondre : oui ! Tous les écoliers romands devraient avoir vu cet automne l'E. N. Et voici pourquoi :

1° Vu les tarifs spécialement bas des chemins de fer, l'occasion est unique pour excursionner une fois en Suisse allemande (Brünig, Suisse centrale, Bâle, etc.) ; nous conseillons vivement la visite du port et du jardin zoologique de Bâle. Notons que le détour par Bâle, Olten, Bienne, Lausanne ne coûtait que 0 fr. 05 de plus pour l'élève de 13 ans que le retour direct.

Faire connaître, apprécier et aimer notre pays : belle leçon d'éducation nationale.

2° L'exposition elle-même, si excellemment organisée, intéresse vivement les grands élèves et laissera certainement des souvenirs utiles et durables, à condition de ne pas vouloir tout visiter et de diviser les participants en groupes de 15 au maximum. Eviter certaines halles pour s'arrêter dans d'autres. D'après une petite enquête, celles qui ont intéressé le plus nos écoliers sont : *a*) rive gauche : voie nationale, armée et sports, électricité, machines, P. T. T., soieries, modes (pour les jeunes filles). N'oublions pas le paradis des enfants pour deux raisons : 1° les enfants s'y amusent royalement ; 2° les maîtres sont heureux d'y « fourrer » leur petit monde pour avoir quelques instants de répit. *b*) Rive droite : agriculture, village suisse, industrie laitière.

3° Un voyage à l'exposition devient pour quelque temps un centre d'intérêt, combien vivant, dans la classe.

a) Avant : préparation géographique et historique du voyage ; correspondance : nos élèves ont composé eux-mêmes les lettres concernant l'organisation de la soirée et du voyage ; commandes aux librairies ; demande d'autorisation aux autorités ; établissement d'un programme de soirée (dessin), récitations, pièce de théâtre, chants. Compte de la tombola, de la soirée ; budget de la course.

b) Pendant : comment on interpelle une personne ou on répond à une demande ; comment on circule en grande ville (nous avouons à ce propos n'avoir eu aucune difficulté avec nos petits montagnards, dont beaucoup voyaient une grande ville pour la première fois) ; organisation, ordre et propreté des cantonnements ; pour les jeunes filles : achat des vivres-cuisine. Apprendre à « se débrouiller » (il est utile de remettre à chaque élève un billet avec l'inscription : « Ich bin verloren » avec adresse exacte, à ne remettre qu'à la police. Il a rendu service à deux fillettes qui s'étaient égarées non loin de Milchbuck.

Après : compte rendu d'un incident de course (il y en a toujours, malgré toutes les recommandations ; témoin ce garçon qui, se méprenant sur l'emploi du signal d'alarme, tira la sonnette et provoqua l'arrêt du train rapide léger entre Berne et Olten) ; compte exact de la course ; prix de revient par élève, lettres d'excuse, de remerciements ; compte rendu du voyage pour le journal local, etc.

Ainsi, ce voyage peut donner lieu à un enseignement qui a le grand mérite d'être *pratique*, vivant et intéressant.

Ayant démontré suffisamment les avantages d'une visite de l'E. N. à Zurich, nous formulons le souhait que tous les collègues romands puissent y conduire leurs élèves.

A.-M. SCHWAB.

L'EMPLOI DES COULEURS EN ANALYSE

L'analyse est un travail oral et collectif. Ce serait perdre son temps d'en faire un exercice écrit, recopier des mots ou lambeaux de phrase suivis de « compl. direct » ou « adj. qual. ». Mais un travail collectif et oral seul est incomplet. Il ne donne son rendement maximum que dans la mesure où il peut s'appuyer sur un travail personnel actif. Il faut donc un moyen d'individualiser cette discipline.

Probablement utilisez-vous déjà les crayons de couleur en analyse, puisqu'ils permettent aux élèves d'individualiser leur effort en variant un travail trop souvent unilatéral : au maître de se rendre compte rapidement par un seul coup d'œil de la justesse du travail. Encore faut-il les employer rationnellement. Et l'unification ayant des avantages sur lesquels il n'est pas besoin de s'étendre, il serait bon qu'on

emploie les mêmes signes le long du Rhône que sur les bords du lac de Neuchâtel. Nous proposons ceux qui nous avaient été communiqués par M. Kestenholz, de Baden.

Le *verbe* sera toujours souligné en *bleu*. Le *sujet* sera souligné en *rouge*, de même que l'*attribut*. Lorsque nos gamins apprendront l'allemand, ils verront que sujet et attribut sont au même cas : donc une seule couleur qui renforcera aussi le lien entre le sujet et l'attribut. On soulignera le *complément direct en vert*, le *complément indirect* (datif) *en jaune*, les *circonstanciels en noir*. Pour différencier ceux-ci, un petit « t » signifiera « temps », un petit « l », « lieu », etc. Et nos élèves, pour lesquels il y a souvent autant de différence entre un complément de manière et de temps qu'entre un circonstanciel et un direct saisiront peut-être cette idée de classe représentée par chaque couleur. On soulignera le *complément du nom* (génitif allemand) en *brun*.

L'analyse des propositions se traitera par analogie. On mettra entre *parenthèses à l'encre* les *indépendantes* et les *principales* ou fragments de principale, des parenthèses rouges pour la subordonnée sujet ou attribut, vertes pour la subordonnée directe, brunes pour la relative, noires pour la circonstancielle.

Un procédé, par le fait même qu'il n'est qu'un moyen, est limité. Il serait vain d'en vouloir tirer davantage que ce qu'il peut donner de « rentable », ou de le vouloir « universaliser » comme certains promoteurs de procédés auraient peut-être tendance à faire : quoique utile et indispensable, une pierre ne fait pas le mur. L'emploi de couleurs dans l'analyse grammaticale est plus délicat. Il y a trop d'espèces de mots qui exigeraient une palette trop variée. L'expérience nous a restreint à faire souligner le verbe en bleu, le nom, avec l'article s'il y a lieu, et le pronom en rouge, l'adjectif en vert, l'adverbe en noir et la préposition en jaune.

Commencez peu à peu, si ce n'est fait, à introduire les couleurs en analyse et d'ici quelques semaines vous verrez les visages s'éclairer à cette invitation : « Prenez vos crayons de couleur », alors qu'ils s'étiraient à ce glas : « Nous allons faire de l'analyse ».

R. M.

INFORMATIONS

CONGRÈS INTERNATIONAL D'HYGIÈNE SCOLAIRE DE LANGUE FRANÇAISE

A l'occasion de l'Exposition du Progrès social, un Congrès d'hygiène scolaire de langue française concernant la France, la Suisse, la Belgique, le Luxembourg, aura lieu à Lille (Nord) les 1er et 2 juillet 1939. Ce Congrès est placé sous le patronage de M. le ministre de la

santé publique, qui viendra lui-même présider la séance inaugurale. Le Comité d'organisation a décidé de provoquer dans les diverses régions de France, de Suisse, de Belgique et du Luxembourg, la création de comités locaux destinés à faire connaître les buts du Congrès, en assurer la diffusion et provoquer des communications. Celui-ci intéresse aussi bien les médecins que les membres de l'enseignement, les éducateurs, les architectes, les constructeurs du mobilier scolaire et, d'une façon générale, tous ceux qui portent intérêt à l'hygiène de la jeunesse studieuse.

Quatre questions feront l'objet de rapports : 1° de la nécessité de l'inspection médicale scolaire obligatoire ; 2° biomorphologie et pédagogie ; 3° la scoliose et l'école ; 4° technique de l'inspection médicale des écoles.

Ces rapports seront suivis de discussions. Outre ces travaux, des communications seront présentées par des participants.

Les congressistes pourront être titulaires ou associés (femmes et enfants). La cotisation est fixée à 100 fr. (français) pour les membres titulaires et à 70 fr. (français) pour les membres associés. Des avantages importants seront accordés aux congressistes (réductions sur les tarifs de chemins de fer, prix spéciaux dans les hôtels, entrées gratuites à l'Exposition et aux fêtes qui y auront lieu).

Il est désirable de créer dans le canton de Vaud un Comité de propagande destiné à faire connaître le quatrième Congrès d'hygiène scolaire de langue française. Pour la formation de ce comité vaudois et pour la liste des personnes susceptibles d'assister au congrès, prière d'envoyer les inscriptions, sans trop tarder, au soussigné chargé de cette organisation, pour que des renseignements utiles et le programme complet puissent leur être communiqués directement.

Dr Alex. LESTCHINSKI,
Médecin des Ecoles, Montreux.

APPEL A LA JEUNESSE ROMANDE

La formation morale et spirituelle de notre jeunesse est d'une importance primordiale pour l'avenir du pays. Les personnalités et organisations de toutes tendances reconnaissent l'urgence de ce problème et la nécessité d'offrir à notre jeunesse scolaire la possibilité d'apprendre à connaître son pays et d'en mieux comprendre les us et coutumes.

Depuis quelques années, le secrétariat général de Pro Juventute travaille avec succès à la réalisation de ce but. Il a récemment intensifié l'activité de sa section « Vacances suisses pour la jeunesse » et il organise des camps et excursions qui permettent aux jeunes de passer à bon compte d'agréables et utiles vacances dans une autre région de leur pays.

De plus, il a créé un actif service d'échange de vacances entre étudiants, élèves des écoles supérieures et apprentis de nos diverses régions linguistiques. Il possède également les adresses d'excellentes familles de Suisse ou de l'étranger disposées à recevoir des jeunes gens pendant l'été, contre un prix de pension modéré. Ces jeunes pourront ainsi, dans la joyeuse atmosphère des vacances, se familiariser avec une deuxième langue nationale.

Le secrétariat possède déjà de très nombreuses inscriptions de jeunes Suisses alémaniques, garçons et filles. Il adresse donc un pressant appel à tous les jeunes Romands et les invite à s'inscrire sans tarder pour un échange de vacances, d'autant plus que, cette année, un séjour en Suisse allemande peut aisément se combiner avec une visite à l'Exposition nationale.

Le secrétariat des *Vacances suisses pour la jeunesse*, Zurich, Seilergraben 1, ainsi que les collaborateurs de district Pro Juventute donnent volontiers tous les renseignements désirés.

TEXTE LITTÉRAIRE

LES ARBRES

Je les vois tous : ici, ce sont des chênes, des bouleaux, des érables ; là-bas des alisiers, des saules ; plus loin des châtaigniers, des peupliers, plus loin des pommiers — et ils sont régulièrement plantés dans une terre verte — plus loin encore des pins aroles, puis les gros chênes qui commencent à escalader les pentes de l'autre côté, puis des mélèzes, des pâturages bordés de pruniers bleus, puis le grand corps sombre de la forêt, mais elle est très loin.

JEAN GIONO.

Les vraies richesses. Guilde du livre, édit.

LES LIVRES

Die Schweiz, *Für den Geographieunterricht gezeichnet*, par H. Schlunegger, A. Francke, éditeur, Berne.

En 76 pages de croquis donne une vivante idée des principales régions de la Suisse, que ce soit au point de vue de l'orographie, de l'hydrographie ou de la géographie humaine. Les dessins, très simples, peuvent être facilement copiés au tableau noir et reproduits par les élèves. Tous les faits géographiques sont présentés de manière frappante. L'étude de cette branche n'est plus une ingrate mémorisation, mais procède de la claire vision des caractères particuliers du pays.

Die Schweiz est une excellente contribution à l'enseignement de la géographie.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

VACANCES D'ENFANTS A LA COTE D'AZUR

PARENTS, pour la santé de vos enfants faites confiance à la cure hélio-marine

St-Raphaël, du 13 juillet au 21 août 1939

Plage, forêt de pins - Bonne nourriture
Surveillance médicale - Filles et garçons de 6 à 15 ans.

Fr. 220.- Tout compris (Voyage aller et retour en deuxième classe). En cours de séjour, une excursion en car, d'un jour, à Cannes.
Réduction pour deux enfants. Places limitées. Sur demande, facilités de paiement.

R. FRICK, instituteur, "Beauregard", av. de Champel, 13c GENÈVE
Tél. 4 17 31

Instituteurs! Pour vos voyages de vacances, pour vos séjours à la montagne, consultez **C. BLENK et FERT**, et demandez-lui l'envoi gratuit de son programme de voyages et de séjour **ÉTÉ 1939.**

ANZEINDAZ 1950 m. **REFUGE DES DIABLERETS** Téléph. **57.73**
reçoit écoles et sociétés à prix tout à fait spéciaux. **Ph. Moreillon,** chef de cuisine

EXCURSIONS EN SAVOIE

PAR LES AUTOCARS S. A. T.
Siège social : Avenue Jules-Ferry, Thonon-les-Bains
Téléphone 89
Services réguliers d'autocars pour
CHAMONIX, MORZINE, MORGINS, etc.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTES

VISITEZ LA FRANCE ! La carte de voyage touristique vous permet de découvrir à peu de frais ses plages, ses stations thermales, les vallées du **Lot**, du **Tarn**, de la **Dordogne**, le **Massif Central**, le **Vivarais**, le **Velay**...

Renseignements dans les Agences de Voyages et les Bureaux « **France** » de **Genève** et **Zurich**.
C. N. E. T. — S .N. C. F.

Taveyannaz - Bovonnaz - Solalex - Anzeindaz

Sites incomparables — Flore alpine magnifique.
Arrêt chemin de fer : Barboleusaz — Tarifs spéciaux pour écoles et Sociétés.
Chemin de fer Bex-Gryon-Villars-Chesières.

CHEMIN DE FER ÉLECTRIQUE VILLARS - BRETAYE

Bretaye sur Villars (1850 m.) site admirable au pied du Chamossaire et des parois abruptes des Alpes Vaudoises. Jardin botanique intéressant. Parc à bouquetins et parc à marmottes. Station météorologique. Lac des Chavonnes : pêche, canotage. Nombreuses excursions pour alpinistes. **Billets spéciaux pour Sociétés et Ecoles.**

Autocars rapides, confortables, modernes, aux meilleures conditions. Chauffeurs sobres et expérimentés.

EXPOSITION NATIONALE ZURICH

Billets collectifs de chemin de fer, au départ de Genève :
jusqu'à 12 ans : fr. **7.05** ; *de 12 à 15 ans : fr.* **9.55** ; *de 15 à 20 ans : fr.* **11.85**.
Demandez notre brochure spéciale : Voyages, croisières, excursions 1939.

VOYAGES NATURAL LE COULTRE

NEUCHATEL Vis-à-vis de la Poste **GENÈVE** Gd Quai, 24

SALANFE 1914 m. VALAIS

HOTEL DENT DU MIDI **HOTEL CIME DE L'EST**

Ouverts de juin à octobre. Pour écoles : soupe, couche, café au lait, Fr. 2.— par élève.
Salles chauffées. Dortoirs séparés, très propres et bien aérés.
Tél. Salanfe 6 28 82 Coquoz Frères et Cie propr. Hiver : Salvan 6 29 35 Membres C.A.S.

Funiculaire de Chaumont
Tramways de Neuchâtel

Buts de courses nombreux et variés. La montagne (CHAUMONT 1175 m), Valangin (Château historique), les Gorges de l'Areuse, le lac (Colombier, Auvernier, Neuchâtel-plage, St-Blaise). — Taxes réduites. — Demandez renseignements à la Cie des Tramways de Neuchâtel qui donnera réponse détaillée.

AUTOCARS DELÉCRAZ - GENÈVE

RUE DES MÉLÈZES
COURSES SCOLAIRES
Zurich (Expo) et toutes destinations.
Arrangements des plus favorables.

TÉLÉPHONE 4.90.70
Superbes circuits : **Auvergne, Châteaux de la Loire, Alsace,** etc.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

LE PONT • LAC DE JOUX

But idéal pour courses d'écoles et sociétés. Accès facile en car ou par C.F.F., 1 h. 15 de Lausanne. Excursions diverses : Dent de Vaulion. Canotage. Plage, etc.

HOTEL DE LA TRUITE, LE PONT

Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés. Repas depuis 2 fr., soupes 40 ct. Cantine pour pique-niques. Cartes postales. R. Lehmann, nouv. propr.

Crémerie - Mont-Soleil s. St-Imier

Toutes les boissons sans alcool. Goûters et dîners à prix réduits. Pâtisseries variées, cornets, meringues, crème fouettée, gâteaux aux fruits, beignets divers. Charcuterie de campagne. Séjour d'été à Fr. 5.— par jour. Belle terrasse. Tél. 3.69

Se recommande : Famille **Vve Cattin-Houriet**

HOTEL TORRENTALP sur LOÈCHE-LES-BAINS Alt. 2440 m. Le Righi du Valais

Panorama grandiose sur les Alpes valaisannes et bernoises. — Flore abondante. Cristaux rares. — Ouvert du 15 juin au 15 septembre. — Téléphone 17.

Orsat-Zen-Ruffinen, propr.

Véron, Grauer & Cie S.A.

La Maison du Tourisme **GENÈVE** **Téléphone 2.64.47**

Organisateurs de forfaits pour toutes les destinations

à la mer — à la montagne

Cars pour écoles : Nombreux projets à disposition.

Billets de chemins de fer et de bateaux.

Hôtel du Cervin, à St-Luc

dans le pittoresque Val d'Anniviers avec son magnifique belvédère, La Bella-Tola (3090 m.) course classique pour écoles. Arrangements.

Téléphone 3 Rossier et Gard, propr.

Autocars A. Dandréa

11, RUE DU MT-BLANC
Tél. 2.20.51 GENÈVE
Garage : 6, rue Butini, 6

Location de cars pour noces, excursions, voyages.

Forfaits avec arrangements d'hôtels. Conditions pour sociétés et écoles

Société de

BANQUE SUISSE

Fondée en 1872

CAPITAL-ACTIONS ET RÉSERVES : Fr. 194.000.000.—

GENÈVE
2, Rue de la Confédération
Agences :
Cornavin, Eaux-Vives
Plainpalais, Carouge

LAUSANNE
16, Place Saint-François
Agences :
Place de la Riponne
Aigle, Morges

NEUCHATEL
8, Faubourg de l'Hôpital

CHAUX-DE-FONDS
10, Rue Léopold-Robert

Succursales au **LOCLE** et à **NYON**

Toutes opérations de Banque aux meilleures conditions

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

LA MATHOULAZ

Altitude 1140 m.
30 minutes du Suchet

Vue magnifique, but de promenade pour écoles et sociétés.

A. BURDET-OGIZ, *Gare de Six-Fontaines*

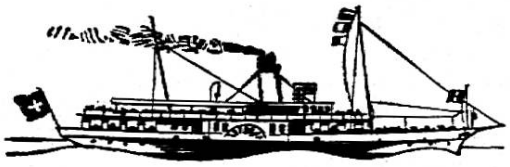

Lac Léman

Buts de promenades nombreux et variés. **Les bateaux de la Compagnie Générale de Navigation** délivrent sans avis préalable des **billets collectifs** à prix très réduits, bateau seulement, ou aller en bateau et retour en train. Abonnements kilométriques. **Abonnements de vacances** (7 jours ouvrables) Fr. 15.—. Location de bateaux pour promenades de sociétés et d'écoles ; prix très réduits. Pour tous renseignements s'adresser à la **Direction à Ouchy-Lausanne, téléphone 28.505, ou au Bureau de la Compagnie à Genève, Jardin Anglais, téléphone 44.609.**

Editeurs responsables : C. Grec et A. Rudhardt.

LAUSANNE, 24 juin 1939 LXXVe ANNÉE — No 25

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

Autour de nous

Notes d'histoire naturelle

par **Pierre Boven.**

Un vol. in-8° broché, illustré de 63 dessins de l'auteur . . . Fr. 5.—

Que d'oiseaux on apprend à connaître en lisant ces pages et que de choses curieuses on découvre ! On suit l'auteur, captivé par ses observations précises et ses réflexions judicieuses. C'est un livre pour tout le monde, une lecture bienfaisante qui repose sans décevoir.

Le domaine des Obrets

par **Jacques-Edouard Chable.**

Un vol. in-16, broché . . . . . Fr. 3.—

Cette fresque paysanne dépeint l'attachement d'agriculteurs du pays romand à une terre sur le point d'échapper à la famille qui la possède depuis des générations. Ce roman de fidélité au sol natal évoque avec une poignante simplicité les difficultés des paysans.

Roulez tambours...!

Carnet d'un mobilisé de 1914-1915

par **Théodore Rouffy.**

Un vol. in-16 broché . . . . . Fr. 4.50

Tous les hommes qui, de 1914 à 1918, ont couvert la frontière retrouveront dans ces pages leurs souvenirs, notés au jour le jour, au milieu d'eux, par un des leurs. Dans le soldat on retrouve l'homme, c'est pourquoi ce livre est si vrai.

L'homme dans le rang

par **Robert de Traz.**

Un vol. in-16 broché . . . . . Fr. 3.50

Cet ouvrage demeure un témoignage authentique de l'esprit suisse, une illustration des qualités des troupes, véritable bréviaire du soldat et de l'officier suisses, lecture bienfaisante par sa mâle franchise, émouvante par sa sincérité.

Vie et aventures du Colonel Sutter

roi de la Nouvelle-Helvétie

par **J.-P. Zollinger.**

Texte français de H. Matthey.

Un vol. in-8° broché. . . . . Fr. 5.—

C'est la biographie véridique d'un Suisse, grand colonisateur en Californie, souverain d'un domaine princier qui meurt pauvre après des aventures épiques dans le Far-West, au temps de la ruée vers l'or ; elle intéressera les compatriotes du colonel Sutter.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Tableaux noirs Kaiser, de Zoug, en bois croisé

Fabrication et vente des systèmes de tableaux noirs les plus modernes. Surface utile maximale. Exécution soignée du lignage. Réparation des vieux tableaux, ainsi que des endommagés. Demandez offres et catalogue illustré. **Jos. Kaiser, fabricant de tableaux noirs, Zoug.** Téléph. 4 01 96. « BERO » installation coulissante et tournante à l'Exposition nationale Suisse à Zurich.

ALLEMAND ou italien garanti en 2 mois **DIPLOME** commercial en 6 mois (compris allemand & italien garantis écrits et parlés).

Prép. emplois fédér. Dipl. langues 3 mois. **ÉCOLE TAMÉ,** Lucerne 57 ou Neuchâtel 57

Pour familles d'instituteurs

Jeune homme de 16 ans, habitant Begnins pendant les vacances, désire être reçu pendant la journée dans famille d'instituteur ne parlant que le français, pour s'exercer dans la langue et la conversation françaises, pour la durée d'un mois (environ 10 juillet-10 août). De préférence à Nyon, Rolle et environs. Pour tous renseignements, s'adresser au **Dr Sollberger, médecin à Belp (Berne).**

3.90

SANDALES FLEXIBLES

en vachette brune, semelles crêpe ou cuir

Nos	20-26	27-29	30-35	36-42	43-47
	3.90	4.90	5.90	6.90	7.90

Aeschbach

GENÈVE 6, rue du Rhône

Cours de vacances à St-Gall

organisés pas le canton et la ville de Saint-Gall **à l'Institut sur le Rosenberg, Saint-Gall.**

Cours d'allemand pour maitres (25 juillet au 19 août). Ces cours correspondent dans leur organisation aux cours de vacances des universités françaises et sont destinés aux maîtres et maîtresses de la Suisse française. Examen final avec délivrance d'un certificat officiel de langue allemande. Prix du cours : Fr. 40.

Cours de langues pour élèves (juillet-septembre). Ces cours sont donnés complètement à part des cours pour maîtres et ont pour but d'approfondir les connaissances théoriques et pratiques des langues. L'après-midi de chaque jour est réservé aux sports et excursions.

Pour plus amples renseignements sur les deux cours, s'adresser au directeur **K. E. Lusser,** docteur ès lettres, **Institut sur le Rosenberg, Saint-Gall.**

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Lausanne - Le Carillon

PLACE CHAUDERON

Grands Restaurants et Tea-Room sans alcool

Arrangements pour sociétés et écoles **Téléphone 33.222**

Taveyannaz - Bovonnaz - Solalex - Anzeindaz

Sites incomparables — Flore alpine magnifique.
Arrêt chemin de fer : Barboleusaz — Tarifs spéciaux pour écoles et Sociétés.

Chemin de fer Bex-Gryon-Villars-Chesières.

CHEMIN DE FER ÉLECTRIQUE VILLARS - BRETAYE

Bretaye sur Villars (1850 m.) site admirable au pied du Chamossaire et des parois abruptes des Alpes Vaudoises. Jardin botanique intéressant. Parc à bouquetins et parc à marmottes. Station météorologique. Lac des Chavonnes : pêche, canotage. Nombreuses excursions pour alpinistes. **Billets spéciaux pour Sociétés et Ecoles.**

Autocars

rapides, confortables, modernes, aux meilleures conditions. Chauffeurs sobres et expérimentés.

EXPOSITION NATIONALE ZURICH

Billets collectifs de chemin de fer, au départ de Genève :
jusqu'à 12 ans : fr. **7.05** *; de 12 à 15 ans : fr.* **9.55** *; de 15 à 20 ans : fr.* **11.85.**
Demandez notre brochure spéciale : Voyages, croisières, excursions 1939.

VOYAGES NATURAL LE COULTRE

NEUCHATEL Vis-à-vis de la Poste **GENÈVE** Gd Quai, 24

LA GRUYERE

But de courses pour sociétés et écoles

Billet collectif à prix réduit au départ de toutes les stations C.F.F. **Grandes facilités pour trains spéciaux.** Services d'autocars pour excursions dans toutes les directions. S'adresser aux **Chemins de fer électriques de la Gruyère**, Bulle, téléphone 85, et Fribourg, tél. 12 63.

Crémerie - Mont-Soleil s. St-Imier

Toutes les boissons sans alcool. Goûters et dîners à prix réduits. Pâtisseries variées, cornets, meringues, crème fouettée, gâteaux aux fruits, beignets divers. Charcuterie de campagne. Séjour d'été à Fr. 5.— par jour. Belle terrasse. Tél. 3.69

Se recommande : Famille **Vve Cattin-Houriet**

EXCURSIONS EN SAVOIE

PAR LES AUTOCARS S. A. T.

Siège social : Avenue Jules-Ferry, Thonon-les-Bains
Téléphone 89
Services réguliers d'autocars pour
CHAMONIX, MORZINE, MORGINS, etc.